

Note d'information confidentielle (26 février 1959)

Légende: Le 26 février 1959, le Conseil des ministres de la Communauté économique européenne (CEE) note les difficultés rencontrées à Oslo par les gouvernements autrichien, suisse, norvégien, suédois, danois et anglais concernant la mise en place d'une zone de libre-échange.

Source: Archives historiques des Communautés européennes, Florence, Villa Il Poggiolo. Fonds des institutions communautaires européennes, EC. Conseil des ministres, CM. CM 2/1959.

Copyright: (c) Archives Historiques de l'Union européenne-Florence

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/note_d_information_confidentielle_26_fevrier_1959-fr-ae76345b-0a1c-453a-be9b-18addc66f4e7.html

Date de dernière mise à jour: 04/09/2012

Bruxelles, le 26 février 1959

Confidentiel

Note d'information

Objet : Réunion tenue par les "Six non Six" à Oslo le 21 février 1959.

A l'initiative de la Norvège, une réunion s'est tenue à Oslo le 21 février, à laquelle ont participé des représentants des Gouvernements autrichien, suisse, norvégien, suédois, danois et anglais. Le Portugal y assistait en qualité d'observateur. Cette réunion s'est tenue au niveau des hauts fonctionnaires.

La Grèce et la Turquie n'étaient pas invitées, ce qui semble avoir provoqué de leur part une vive déception, qu'elles auraient fait connaître par la voie diplomatique.

1. Le premier fait qu'il faut souligner, c'est qu'un sentiment général de pessimisme semble s'être manifesté au sujet de la situation actuelle des négociations. Il a été remarqué que depuis la suspension de celles-ci, aucun élément nouveau ne paraît de nature à faire évoluer la situation dans un sens favorable.

2. Un deuxième fait intéressant à noter est une suggestion faite par le délégué britannique, Sir John Colson, d'envisager la mise sur pied d'une zone de libre-échange entre les "Six non Six", à laquelle pourrait se joindre également le Portugal. Le délégué britannique a tenu à préciser à plusieurs reprises qu'il s'agissait d'une proposition de son Gouvernement. Il semble avoir souligné qu'une telle zone présenterait des avantages commerciaux certains pour tous ses participants et pourrait comporter une démobilitation tarifaire et contingentaire plus rapide que celle du Marché Commun.

Le délégué du Royaume-Uni a, par ailleurs, souligné que, dans son esprit, la création de cette zone n'excluait pas la poursuite des efforts en vue d'aboutir à une zone à Dix-Sept. Mais il pense que la création d'une zone entre les "Six non Six", d'une part, permettrait de pallier au risque de rétrécissement des échanges vers le Marché Commun et, d'autre part, renforcerait la position de ceux-ci dans la négociation d'une zone à Dix-Sept et en favoriserait l'aboutissement final.

Il semble que cette proposition anglaise ait reçu un appui chaleureux – si même elle n'a pas été suggérée – par les Gouvernements norvégien et suédois.

Par contre, le Danemark a fait remarquer qu'il lui serait difficile de participer à une telle zone. Elle comporterait en effet pour lui plus de désavantages que d'avantages, étant donné l'exclusion du secteur agricole. Par ailleurs, il a exprimé l'avis que toutes les possibilités d'arriver à un accord avec les Six ne devaient pas, du moins en ce qui concerne le Danemark, être considérées comme épuisées, et il a insisté sur la nécessité de faire preuve de modération et de patience.

Le délégué autrichien semble avoir marqué sa surprise devant les suggestions anglaises, qui seront cependant soigneusement étudiées par son Gouvernement. Il a toutefois tenu à souligner dès à présent qu'environ 50 % du commerce intra-européen de son pays se fait avec les partenaires du Marché Commun, tandis qu'environ 15 % seulement s'oriente vers les "Six non Six".

3. Par ailleurs, le délégué de la Suisse a proposé que les "Six non Six" appliquent entre eux la proposition Eccles relative aux 3%. Cette suggestion paraît s'être heurtée à l'opposition du Royaume-Uni.

4. Enfin, le délégué de la Suède a invité les "Six non Six" à tenir une nouvelle réunion le 16 mars, à Stockholm. Cette invitation a été acceptée par toutes les délégations, à l'exception de celle du Danemark, qui a fait savoir qu'elle ne pouvait s'engager actuellement sur ce point.